

6^E SÉANCE

Procès-verbal de la sixième séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, tenue virtuellement (plateforme Microsoft TEAMS), le mardi 15 juin 2021, à 19 h, sous la présidence de madame Marie-Eve Dufour.

À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{me} Marie-Eve Dufour, présidente

M. Rafik Bourennani, vice-président

M^{me} Mélanie Crête, membre du conseil d'administration

M^{me} Lyne Gaulin, membre du conseil d'administration

M^{me} Mylène Gauthier, membre du conseil d'administration

M. Francis Lévesque, membre du conseil d'administration

M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration

M. Mathieu Quellet, membre du conseil d'administration

M. Robert Paquin, membre du conseil d'administration

M^{me} Hélène Paradis, membre du conseil d'administration

M^{me} Paméla Trottier-Poirier, membre du conseil d'administration

M. Alexy Vezeau, membre du conseil d'administration

Mme Vanessa Webster, membre du conseil d'administration

SONT EXCUSÉS:

M^{me} Marny Bell, membre du conseil d'administration

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

M. Alain Guillemette, directeur général

M^{me} Geneviève Larche, coordonnatrice

M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale

INVITÉS:

M^{me} Isabelle Bergeron, directrice, Service des ressources humaines

Mme Claudie Brière, directrice, Service des ressources financières

M^{me} Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives

M. Patrick Lortie, directeur, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport

M^{me} Caroline Neveu, coordonnatrice en communications

M. Claude Pouliot, consultant, FCSSQ

VÉRIFICATION DU QUORUM ET REPRISE DE LA SÉANCE

Mme Marie-Eve Dufour, présidente, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Elle profite de ce dernier conseil de l'année scolaire 2020-2021 pour remercier les membres du conseil pour leur implication et leur engagement. Elle remercie aussi les membres du personnel impliqués avec le conseil pour leur ouverture et leur collaboration.



6^E SÉANCE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre :

- Vérification du quorum et ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Questions du public
- 4. Ordre du jour de consentement
 - 4.1. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 20 avril 2021
 - 4.2. Adoption du procès-verbal de l'ajournement de la séance du 20 avril tenue le 18 mai 2021
 - 4.3. Dépôt Rapport du secrétariat général
 - 4.4. Dépôt Rapport de la direction générale
- 5. Points de décision
 - 5.1. Nomination de la direction générale
 - 5.1.1.Remerciements à M. Alain Guillemette
 - 5.2. Budget 2021-2022
 - 5.3. Recommandation du CRR Affectation des surplus
 - 5.4. Modification au plan d'effectifs du personnel professionnel
 - 5.5. Modifications au calendrier scolaire 2021-2022 (temps de concertation)
 - 5.6. Actes d'établissement 2021-2022
 - 5.7. Calendrier des séances du conseil 2021-2022
 - 5.8. Aménagement du stationnement du CFP Val-d'Or
 - 5.9. Protocole d'utilisation des locaux CSSOB / Ville de Val-d'Or
- 6. Points de discussion et d'information
 - 6.1. Rapport des comités
 - 6.1.1.Comité de gouvernance et d'éthique
 - 6.1.2. Comité de vérification
 - 6.1.3. Comité des ressources humaines
 - 6.2. Comité d'engagement vers la réussite des élèves
 - 6.3. Analyse des résultats
- 7. Questions diverses
 - 7.1. Demande du comité de parents
 - 7.2. Soirée de reconnaissance du 11 juin 2021
- Levée ou ajournement de la séance

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au conseil d'administration.



6^E SÉANCE

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les traiter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement pour qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet des délibérations requises.

CA_081-20-21

<u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 20 AVRIL 2021</u>

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance régulière tenue le 20 avril 2021soit adopté et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

CA_082-20-21

Adoptée <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 20</u> AVRIL 2021 TENUE LE 18 MAI 2021

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de l'ajournement de la séance régulière du 20 avril 2021 tenu le 18 mai 2021 soit adopté et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

Adoptée

<u>DÉPÔT - RAPPORT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL</u>

La secrétaire générale informe le conseil d'administration de la composition des conseils d'établissement pour 2021-2022.

DÉPÔT - RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général dépose son rapport qui inclut une attestation de conformité, un rapport d'activités et une reddition de compte des décisions prises en vertu du Règlement concernant la délégation des fonctions et pouvoirs.



6^E SÉANCE

POINTS DE DÉCISION

CA_083-20-21

NOMINATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT l'annonce du départ à la retraite de M. Alain Guillemette, directeur général;

CONSIDÉRANT la résolution CA_063-20-21 concernant le processus de désignation de la nouvelle direction générale;

CONSIDÉRANT les travaux du comité de sélection;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection recommande unanimement la candidature de monsieur Jean-François Pressé.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et résolue :

QUE monsieur Jean-François Pressé soit nommé au poste de direction générale du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, et ce, pour une entrée en fonction le ou vers le 1er juillet 2021;

QUE des félicitations soient transmises à monsieur Pressé pour sa nomination;

DE mandater la présidente pour négocier, pour et au nom du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, le contrat de la nouvelle direction générale et lui permettre de poser toute gestion, notamment de s'adjoindre des ressources qu'elle jugera utiles et nécessaires, et de signer tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

Mme Marie-Eve Dufour demande le vote sur la proposition.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les membres du personnel siégeant au conseil d'administration s'abstiennent de voter.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 3



6º SÉANCE

REMERCIEMENTS À M. ALAIN GUILLEMETTE

La présidente adresse un mot de remerciements à monsieur Alain Guillemette.

CA_084-20-21

CONSIDÉRANT que monsieur Alain Guillemette occupe le poste de directeur général depuis le 1^{er} janvier 2019;

CONSIDÉRANT qu'il cumule plus de trente ans de services en éducation, dont plus de vingt ans au sein du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;

CONSIDÉRANT son départ à la retraite dans les prochaines semaines;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

DE remercier monsieur Guillemette pour son importante contribution au sein du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;

DE saluer l'engagement et le professionnalisme dont il a fait preuve tout au long de sa carrière.

Adoptée

À la demande de M^{me} Marie-Eve Dufour, présidente, il est résolu unanimement que la séance soit suspendue. Il est 19 h 25.

À la demande de M^{me} Marie-Eve Dufour, présidente, il est résolu unanimement que le conseil reprenne les délibérations. Il est 19 h 31.

CA_085-20-21

BUDGET 2021-2022

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit un déficit d'exercice de 1 869 982 \$ et que ce montant est égal OU inférieur à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2020 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT que le produit de la taxe scolaire a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 31 482 974 \$;
- un nombre de 13 140 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et :
- Le taux de 0,1054 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2021-2022 publié dans la Gazette officielle du Québec.



6^E SÉANCE

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 96 953 429 \$ et des dépenses de 98 823 410 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

Adoptée

CA_086-20-21

RECOMMANDATION DU CRR - AFFECTATION DES SURPLUS

CONSIDÉRANT la mise en place du comité de répartition des ressources (CRR) prévu à la Loi sur l'instruction publique depuis le 1er juillet 2017;

CONSIDÉRANT que le CRR doit faire des recommandations au conseil d'administration quant à l'affectation des surplus des établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du CRR relativement à l'affectation des surplus 2020-2021;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'ENTÉRINER les recommandations du comité de répartition des ressources relatives à l'affectation des surplus 2020-2021.

Adoptée

CA_087-20-21

MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

CONSIDÉRANT la résolution CA_066-20-21 adoptée lors de la séance du conseil d'administration le 20 avril 2021;

CONSIDÉRANT les besoins en personnel professionnel de l'école secondaire Le Tremplin pour l'année scolaire 2021-2022;

CONSIDÉRANT le respect des dispositions 5-1.00 à 5-3.00 de la convention collective du personnel professionnel;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le poste ci-dessous soit ouvert :

Corps d'emploi	Lieu de travail (Établissement / Service)	Heures /se m.
Agente en réadaptation	École secondaire Le Tremplin	35 h



6^E SÉANCE

CA_088-20-21

MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022 POUR DU TEMPS DE CONCERTATION

- ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS
- ÉCOLE INSTITUTIONNELLE CHANOINE-DELISLE
- ÉCOLE SECONDAIRE LA CONCORDE
- ÉCOLE SECONDAIRE LE TRANSIT

CONSIDÉRANT que chaque demande de modification est appuyée d'une résolution du conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT que chaque projet déposé respecte le temps d'enseignement du Régime pédagogique du secteur jeune;

CONSIDÉRANT que le temps de concertation est un levier important pour la réussite des élèves;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE chaque demande de modification soit acceptée telle que proposée, à la condition que la direction d'école s'assure :

QUE le temps de concertation amène des changements et des améliorations de pratiques pédagogiques et accroît l'engagement de l'élève dans ses apprentissages;

QUE le temps de concertation se réalise en équipe-cycle ou en équipe-école sur la mise en place de services ou de pratiques pour soutenir et favoriser la réussite des élèves;

QUE l'équipe-école propose des solutions aux parents afin d'assurer une bonne conciliation école-famille;

QUE l'équipe-école s'engage à développer une pratique de reddition de comptes de ces journées au conseil d'établissement.

Adoptée

CA_089-20-21

ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire détermine annuellement la liste de ses écoles et centres et leur délivre un acte d'établissement;

CONSIDÉRANT que les consultations prévues à la Loi ont été menées;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le Centre de services scolaire délivre les actes d'établissement 2021-2022 de ses écoles et de ses centres tels qu'ils ont été présentés par la secrétaire générale.



6^E SÉANCE

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

CONSIDÉRANT le Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit adopter le calendrier des séances ordinaires pour 2021-2022;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE les séances régulières du conseil d'administration se tiennent selon le calendrier suivant :

Le mardi 31 août 2021, 19 h	
Le mardi 19 octobre 2021, 19 h	
Le mardi 14 décembre 2021, 19 h	
Le mardi 22 mars 2022, 19 h	
Le mardi 24 mai 2022, 19 h	
Le mardi 21 juin 2022, 19 h	

DE TENIR les séances au centre administratif du Centre de services scolaire de l'Or-etdes-Bois, situé au 799, boulevard Forest, Val-d'Or, sous réserve du cadre légal permettant la tenue de séances virtuelles ou nécessitant des modalités différentes, auxquels cas avis sera donné à cet effet conformément à la Loi.

Adoptée

CA_091-20-21

AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT DU CFP VAL-D'OR

CONSIDÉRANT le projet d'aménagement du stationnement du Centre de formation professionnelle Val-d'Or;

CONSIDÉRANT l'estimation des coûts des travaux effectuée par la firme SNC Lavalin inc.;

CONSIDÉRANT que tout octroi de contrat de 250 000 \$ et plus doit faire l'objet d'une autorisation du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'AUTORISER la publication d'un appel d'offres public pour la réalisation du projet d'aménagement du stationnement du CFP Val-d'Or présenté;

D'AUTORISER le directeur du Service de ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport à octroyer le contrat à la suite de l'appel d'offres si le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme aux exigences ne dépasse pas plus de 10 % la valeur estimée de travaux.



6^E SÉANCE

PROTOCOLE D'UTILISATION DES LOCAUX CSSOB / VILLE DE VAL-D'OR

CONSIDÉRANT que les négociations avec la Ville de Val-d'Or ne sont pas encore complétées, ce point sera traité lors d'une séance ultérieure.

POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION

RAPPORT DES COMITÉS

Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Hélène Paradis présente les résultats de l'évaluation des séances du conseil. Elle rappelle que les personnes qui souhaitent soumettre des commentaires particuliers ou des suggestions peuvent les adresser en tout temps à la présidente, aux membres du comité de gouvernance et d'éthique ou au secrétariat général.

En réponse à une demande de précision concernant la participation des membres du personnel aux huis clos, madame Paradis confirme les dispositions de la Loi sur l'instruction publique et celles du Règlement relatif au fonctionnement du conseil d'administration à ce sujet.

Monsieur Éric Lunam, membre du comité, précise que le comité souhaite souligner le travail et l'implication des membres du comité des ressources humaines et du comité de sélection de la direction générale.

Comité de vérification

Monsieur Alexy Vezeau indique que, comme mentionné plus tôt lors de la séance, le comité de vérification s'est penché sur le budget 2021-2022 et les recommandations du comité de répartition des ressources (CRR). Il profite de l'occasion pour remercier les membres du comité et madame Claudie Brière pour le travail effectué cette année.

Comité des ressources humaines

Monsieur Robert Paquin indique que le comité des ressources humaines ne s'est pas rencontré depuis la rencontre du 12 mai mentionnée au procès-verbal de la séance du 18 mai 2021.



6^E SÉANCE

COMITÉ D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Monsieur Alain Guillemette, directeur général, informe le conseil d'administration que l'annonce des membres du comité d'engagement vers la réussite des élèves sera effectuée sous peu et qu'une communication à cet effet sera transmise aux membres du conseil.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Monsieur Alain Guillemette, directeur général, et madame Annik Imbeault, directrice du Service des ressources éducatives, présentent une analyse des résultats du Centre de services scolaire au regard de la diplomation et qualification, du taux de décrochage et des taux de réussite des élèves dans les matières obligatoires pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.

QUESTIONS DIVERSES

Préoccupation du comité de parents

Monsieur Alain Guillemette informe le conseil de la préoccupation exprimée par le comité de parents relativement à la sécurité des élèves marcheurs aux abords des établissements. Une résolution à cet effet sera d'ailleurs transmise au conseil.

Soirée de reconnaissance du 11 juin 2021

Monsieur Mathieu Ouellet souligne la tenue de la soirée de reconnaissance du personnel retraité tenue virtuellement le 11 juin dernier. Il souligne la qualité de la soirée, le caractère humain et innovant de la formule et félicite les membres du comité d'organisation pour leur travail.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05.

Mme Marie-Eve Dufour

Présidente

Mme Nathalie Legault Secrétaire générale